

Exposition

Dossier de presse

Tir à l'arc - Naissance d'un sport

10 avril - 26 juillet 2015

TIR À L'ARC

NAISSANCE D'UN SPORT

**MUSÉE DE L'ARCHERIE
ET DU VALOIS
CRÉPY-EN-VALOIS**



EXPOSITION
DU 10 AVRIL
AU 26 JUILLET 2015



Musée de l'archerie et du Valois
Rue Gustave Chopinet 60800 Crépy-en-Valois
www.musee-archerie-valois.fr



Sommaire

- > Communiqué de presse p. 3
- > Propos de l'exposition p. 4
- > Parcours de l'exposition p. 5
- > Nos partenaires p. 8
- > Autour de l'exposition p. 8
- > Médiation p. 9
- > Visuels disponibles p. 10

Exposition
organisée par
la Ville de Crépy-en-Valois



En partenariat avec l'association
des Amis du musée de l'archerie
et du Valois et la FFTA



Invitation presse

Crépy-en-Valois, le 10 avril 2015

La Fédération Française de Tir à l'Arc et le Musée de l'archerie inaugurent leur exposition « Tir à l'arc – Naissance d'un sport »

Vendredi 10 avril 2015 à 18h30, Philippe Bouclet, Président de la Fédération Française de Tir à l'Arc et Bruno Fortier, Maire de Crépy-en-Valois, inaugurent l'exposition « Tir à l'arc – Naissance d'un sport » qui sera visible du 10 avril au 26 juillet 2015 au Musée de l'archerie et du Valois.

L'archerie possède plusieurs facettes et regroupe différentes pratiques bien distinctes. C'est à l'aspect sportif que le musée a choisi cette année de consacrer une exposition. L'occasion pour l'équipe de conservation de repenser la présentation des collections, d'enrichir les fonds et d'en améliorer la connaissance, d'imaginer de nouveaux dispositifs de médiation pour le public et de moderniser le parcours de visite.

L'aspect ludique est inhérent à la pratique du tir à l'arc : à l'époque où cette arme était entièrement dévolue à la chasse ou à la guerre, les entraînements étaient un loisir pour les archers. Cette dimension de divertissement s'est bien entendu renforcée lorsque, pour ces domaines, l'archerie a été écartée au profit de l'utilisation des armes à feu. Désormais, il s'agissait d'avantage d'un « noble jeu », avec cependant un même impératif de performance. Des sociétés de tirs du XVIIIe siècle aux clubs fédéraux actuels, de l'arc droit en bois à l'arc à poulies tout carbone, la discipline et les technologies ont considérablement évolué et se sont diversifiées, au fil des modes mais aussi des événements historiques nationaux et internationaux.

L'exposition « Tir à l'arc – Naissance d'un sport » propose de replonger dans l'histoire du tir à l'arc sportif, du XVIIIème siècle à nos jours, en passant par la constitution de compagnies d'arc traditionnelles en Fédération. La collaboration étroite entre le musée et la FFTA a permis de considérer ces collections tant d'un point de vue sportif qu'historique et patrimonial. En outre, le musée aura le privilège d'accueillir le 17 juillet 2015 des membres de l'équipe de France qui viendront rencontrer leur public autour d'un cocktail déjeunatoire avant de s'envoler vers le Championnat du monde qui aura lieu à Copenhague.

CONTACTS PRESSE

Ville de Crépy-en-Valois

Jessica FOUQUET
Direction de la Communication
Tel : 03.44.59.44.44.
jessica.fouquet@crepyenvalois.fr
www.crepyenvalois.fr

Musée de l'archerie et du Valois

Sandra CAMINO
Responsable du service des publics.
03.44.59.21.97.
musee@crepyenvalois.fr
www.musee-archerie-valois.fr

Fédération Française de Tir à l'Arc

Laurence FRERE
01 58 53 58 55
l.frere@ffta.fr
www.evenements-sportifs.com/ffta-fr

Propos de l'exposition

L'exposition conçue par le musée, en étroite collaboration avec la Fédération Française de Tir a pour ambition d'analyser le caractère sportif du tir à l'arc. En effet, le loisir n'est pas la destination première de cette arme, d'abord conçue pour la chasse et pour la guerre. L'intention du musée est de rendre accessible au plus grand nombre de visiteurs un domaine et des considérations éminemment techniques tels que la nature de l'équipement des archers, les gestes et les postures, les différentes disciplines, les compétitions sportives organisées par les différents fédérations... autant de notions un peu abruptes pour ceux qui ne sont pas amateurs de ce sport !

Le parcours de visite a été pensé en plusieurs sections qui, bien que complémentaires, peuvent fonctionner en modules distincts. Ces différents espaces ont été considérablement enrichis de textes, photographies, illustrations, objets et même outils de médiation pour les plus jeunes.



Parcours de visite

La première section de l'exposition fixe un cadre historique, chronologique et technologique. Elle rappelle comment le tir à l'arc est peu à peu passé de la sphère militaire à la pratique de loisir. Les archers du Moyen Âge avaient déjà inventé des jeux comme prétextes à l'entraînement guerrier. Le roi Louis IX lui-même, recommandait qu'on « *prenne l'exercice du noble jeu de l'arc plutôt que de fréquenter d'autres jeux dissolus et déshonnêtes* » (Ordonnance de 1260). Avec l'apparition des armes à feu et pendant plusieurs siècles, arc, arbalète et arquebuse sont pratiqués de façon concomitante par les membres des sociétés de tir. Petit à petit, ces jeux et compétitions corporatistes sont devenus une source de délasserment mais aussi un moyen d'entretenir une activité sociale.

De l'entraînement au loisir, et du loisir au sport

A partir du XVIII^e siècle, le tir à l'arc est pour l'honnête homme une façon d'exercer aussi bien son corps que son esprit. Le rôle militaire des compagnies est quant à lui devenu relativement restreint mais les archers continuent de pratiquer ce loisir de façon très codifiée. En effet, la hiérarchie militaire prévaut encore et les hauts gradés sont en général des notables locaux. Suivant une mode qui vient d'Angleterre, les femmes de l'aristocratie prennent goût à ce sport qui est un des seuls qui leur soit autorisé. Bien souvent, l'organisation de la compagnie d'arc reflète les distinctions sociales de la société française de l'époque.



La Révolution française abolit toutes les corporations et, avec elles, les communautés de tirs parfois pluriséculaires. La plupart renaissent dès la première moitié du XIXe siècle et se développent massivement jusqu'à la promulgation de la loi 1901, qui dote les compagnies d'une existence officielle sous forme d'association sportive et tend à démocratiser peu à peu la pratique.



L'importance de l'innovation technologique

Bien qu'il existe un ancrage traditionnel fort, l'archerie sportive a toujours encouragé l'innovation dans le but d'améliorer les performances. Cela se voit particulièrement dans l'expérimentation des matériaux composants arcs et flèches.

Du morceau de bois simple en if à l'arc 100% carbone, les technologies ont bien évolué, reflétant les progrès industriels européens puis mondiaux. Les arcs en acier puis en aluminium illustrent ainsi les progrès de la sidérurgie lors de la première Révolution industrielle de la fin du XVIIIe siècle et du début du XIXe siècle.

Dans le même temps, pour des raisons essentiellement pratiques, les arcs sont peu à peu devenus démontables, en deux, puis en plusieurs éléments.

Afin de réaliser le nécessaire équilibre entre puissance et souplesse, une des solutions envisagées a été de s'inspirer des arcs dits composites en superposant plusieurs couches de matériaux en fines lamelles : c'est ce que l'on nomme les arcs en lamellé-collé. D'autres pistes ont été explorées, recourant à des matériaux de synthèse moulés, tels que la résine ou le plastique. Plus récemment, les progrès de l'industrie chimique ont permis de réaliser des arcs et des flèches en matériaux 100% composites : l'amalgame de résine époxy et de fibres de verre confère en effet aux arcs légèreté et robustesse.

Ces avancées technologiques n'empêchent pas certains archers de préférer les sensations procurées par du matériel en bois simple, façonné par des facteurs d'arcs qui créent sur commande des pièces uniques.

Histoire de la Fédération Française de Tir à l'arc

Des compagnies d'Ile-de-France

C'est dans l'optique de préparer les Jeux Olympiques de Paris (qui ont lieu en 1900), que le 9 avril 1899 se réunit l'assemblée de la Chevalerie d'arc qui adopte les statuts de la *Fédération des compagnies d'arc de l'île-de-France*. Cette organisation nouvelle est présidée par Octave Jay, également Capitaine de la compagnie d'arc de Saint-Pierre Montmartre. Le groupement prend de l'ampleur et change son nom pour devenir dès 1911 la *Fédération des compagnies d'arc de France*. Le 31 décembre 1920, la Fédération s'affilie à l'Union des Sociétés de Tir de France, agréée par le Ministère de la Guerre.

La Fédération Française de Tir à l'Arc prend son autonomie en 1928, basant principalement son organisation sur ce que l'on appelait à l'époque le Pays d'arc qui regroupait

Les disciplines du tir à l'arc

Si l'on excepte le tir dit FITA, tir aux distances olympiques, toutes les disciplines du tir à l'arc se prêtent autant au loisir qu'à la compétition. On distingue principalement quatre catégories : le tir sur cible anglaise, qu'il soit pratiqué en salle ou en extérieur ; le tir de parcours tels que le tir en

campagne, le tir 3D et le tir nature ; les tirs traditionnels, si répandus que le musée y consacre une salle entière ; les disciplines de loisirs plus isolées à l'exemple du tir au drapeau, de l'archerie-golf, du ski-arc biathlon, de l'arc-trap, du run-archery... Ces disciplines sont pratiquées au sein de clubs et recensées auprès de la Fédération française de tir à l'arc (FFTA), ce qui n'exclut pas l'existence de pratiques aux règlements indépendants.

Au niveau international

Il existe trois fédérations de tir à l'arc au niveau international : la WA (*World Archery Federation*), l'IFAA (*International Field Archery Association*) et l'IBO (*International Bow Organisation*) qui ont des normes de compétitions différentes et n'autorisent pas toujours les mêmes matériels. Ces règles sont en constante évolution. La Fédération Internationale de Tir à l'arc (FITA) a été créée en 1931 et est devenue la World Archery en 2011. Il s'agit de la seule Fédération reconnue par le Comité International Olympique (CIO). Elle

principalement la Picardie et ses Rondes ainsi que l'Île-de-France et ses Familles. A la création des régions, elle peut alors compter sur des relais territoriaux solides : les ligues régionales, qui s'appuient elles-mêmes sur les comités départementaux, en contact direct avec les différents clubs et compagnies. Cette puissante organisation fait aujourd'hui de la FFTA la plus importante fédération de tir à l'arc au monde. Comptant 10 000 licenciés en 1975, elle regroupe actuellement près de 75 000 passionnés d'archerie.

Organisatrice de nombreux championnats et tournois, la FFTA a également mis en place un parcours de formation d'excellence pour les espoirs du tir à l'arc sportif, soutenant les équipes de France mais aussi les archers internationaux. Elle vient également de créer un fonds dédié à l'organisation de grands événements et s'investit pour faire reconnaître la grande diversité des pratiques qu'elle fédère.

comprend 151 fédérations nationales. L'IFAA, quant à elle, a été créée en 1970 aux Etats-Unis. Elle recense une trentaine de pays et compte près de 30 000 adeptes à travers le monde. En France, elle est représentée par la Fédération de Tir Libre.

Les Jeux Olympiques

Le tir à l'arc est représenté dès les seconds jeux organisés à Paris en 1900. Ces compétitions comptaient 4698 archers et étaient réparties en six épreuves au berceau et deux de tir à la perche. La discipline ne cesse d'évoluer jusqu'aux jeux d'Anvers en 1920 qui marquent ensuite l'absence du tir à l'arc dans les épreuves jusqu'aux Jeux Olympiques de Munich en 1972. La raison essentielle de cette interruption est l'incapacité des fédérations à s'accorder sur les épreuves de compétition, et notamment sur les distances de tir. A partir de cette date il n'existe plus que deux épreuves individuelles (hommes/femmes) avec, en 1988, l'ajout de la catégorie des épreuves par équipes. Les titres olympiques français ne sont pas récents avec, en 1992, le titre mémorable de Sébastien Flute, médaille d'or aux Jeux Olympiques de Barcelone et, en 2008, la médaille de bronze remportée par l'équipe féminine constituée de Bérengère Schuh, Virginie Arnold et Sophie Dodemont.

Nos partenaires

Cette exposition a bénéficié du soutien du Ministère de la Culture et de la Communication, de la Direction Régionale des Affaires culturelles de Picardie, du Conseil Général et de la Communauté de communes du pays de Valois.

En plus de ces partenaires institutionnels, le musée a eu la chance de collaborer avec plusieurs collectionneurs privés, dont M. Pierre Lansac, journaliste et photographe, passionné d'archerie.



L'exposition est également le premier événement pour lequel le Musée de l'archerie et du Valois a bénéficié de mécénat, matérialisé en l'occurrence par le don et le prêt de matériel par les sociétés **France Archerie**, **SF Archery** et **Arc Système**.

Autour de l'exposition

Visites et rencontres

> **Vendredi 10 avril, 18h** : Inauguration presse. Présentation de l'exposition, rencontre des commissaires

> **Vendredi 10 avril 18h30** : Inauguration de l'exposition, présentation à deux voix par les commissaires de l'exposition Philippe Bouclet et Marion Roux-Durand

> **Vendredi 17 juillet, 11h30-13h30** : pour accompagner l'exposition, plusieurs membres de l'équipe de France de Tir à l'arc seront présents au musée pour un cocktail déjeunatoire. Le public est invité à venir les rencontrer avant leur départ à Copenhague pour le Championnat du monde. Entrée libre et gratuite.

Médiation

La visite s'accompagne d'outils de médiation adaptés à chacun. En plus des textes généraux, des focus-œuvres et des cartels détaillés permettent trois registres de lecture. Afin de compléter les informations présentes dans l'exposition, les visiteurs reçoivent gratuitement à l'accueil un livret de visite leur permettant de prolonger la visite.

Des « bornes tactiles » invitent littéralement le public à toucher les matériaux les plus couramment utilisés en archerie. Pour les plus jeunes, **un livret-jeu pour les enfants de 8 à 12 ans est remis gratuitement** à l'entrée du musée.



L'exposition « Tir à l'arc – Naissance d'un sport » est également sur Facebook !

Vous pouvez retrouver l'actualité de l'exposition, les coulisses du musée, des articles inédits sur les œuvres, des jeux-concours et une multitude de cadeaux à gagner en rejoignant la page Facebook « Tir à l'arc – Naissance d'un sport ».



Visuels disponibles

sur demande auprès de
Jessica Fouquet, contact presse



© Pierre Lansac



© Musée de l'archerie et du Valois



© T. Vivant / Musée de l'archerie et du Valois



© C. Schryve / Musée de l'archerie et du Valois

Conditions d'utilisation des visuels presse de l'exposition « Tir à l'arc - Naissance d'un sport », 10 avril - 26 juillet 2015

L'utilisation de ces visuels de presse dans un autre cadre que la promotion de l'exposition *Tir à l'arc - Naissance d'un sport* est soumise à autorisation. Toute utilisation et archivage au-delà du 26 juillet 2015 sont interdits.

Avertissement

Les visuels sont soumis aux dispositions du Code de Propriété Intellectuelle. La transmission d'images ne constitue d'aucune façon une cession des droits d'exploitation. L'éditeur du contenu est seul responsable de l'utilisation faite par lui desdits visuels.